Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260227-2026_02_01-DE

CÔTES D'ARMOR
Saint Servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Béatrice BILLAUX, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Yannick LE BOURDONNEC, Juliette CHOUPAULT, Jacques LAMBERT, Laëtitia LE LOSTEC, Frédéric GUILLOSSOU, Éric LE BON, Gwenola COÏC, Mickaël LE CERF

Absents :
Excusés : Victoria QUEFFELEC

Gwenola COÏC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-02-01

Affectation Provisoire du résultat

Le Conseil Municipal :

Après avoir entendu la présentation du CFU 2025 pour la commune,

Statuant sur l'affectation provisoire du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 (en raison d'un problème informatique HELIOS ne permettant pas de voter le CFU définitif),

DECIDE à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

- Affectation au résultat reporté (R1068) : 236 975,39 €
- Affectation au résultat reporté (R002) : 642 172,91 €

Pour extrait conforme,
Le Maire

B. BILLAUX